



EGYPTE 05/01/16 maj

Informations importantes :

Concernant les ressortissants français, il est conseillé d'obtenir leur visa au départ de France, les visas à l'arrivée peuvent être compliqués en 2016.

Votre dossier devra comporter les éléments suivants :

- Bon de commande de notre société dûment rempli, signé avec acceptation de nos conditions générales de vente.
- Passeport original signé, valable minimum 9 mois après la date de retour, 2 pages vierges **+ 1 copie du passeport.**
- 1 Formulaire officiel de demande de visa dûment complété, daté et signé.
- 2 photos d'identité biométrique de moins de 3 mois, au format officiel 4,5 cm x 3,5 cm en couleur sur fond blanc.
- 1 réservation de billet d'avion aller/retour et d'hôtel nominative

- Pour les ressortissants étrangers résidents en France : fournir 1 copie de la carte de résident valable au minimum 9 mois.
- Concernant les ressortissants étrangers en France originaires de pays arabes et les ressortissants de nationalités hors Union Européenne : Joindre copie des 3 pages principales du passeport + copie de la carte de résident valable au minimum 9 mois + dernière fiche de paie + copie de facture ENGIE + copie de relevé de compte bancaire + réservation d'hôtel.
Attention: Dans certains cas, les délais sont illimités prévoir plusieurs semaines et sans garantie.

- **Santé, vaccin particulier** : Le vaccin contre la fièvre jaune n'est pas obligatoire, mais peut être exigé si vous avez effectué un séjour récent en Afrique ou Amérique du Sud. Dans ce cas, fournir une copie du carnet de vaccination à jour.

Catégorie Tourisme :

(Voir la liste des documents ci-dessus)

Catégorie Affaires : document complémentaire à fournir

- 1 Lettre de société en original précisant les coordonnées du partenaire égyptien, type de visa souhaité, motif, dates du séjour et la mention de prise en charge de tous les frais de déplacements et rapatriement.



EGYPTE 05/01/16 maj

- 1 Invitation du partenaire égyptien sur papier à entête de la société (copie acceptée), facultative.

Validité du visa et durée de séjour :

La validité du visa 90 jours à compter de la date de délivrance.
La durée de séjour est de 30 jours sur place.

ATTENTION :

Les dépôts s'effectuent uniquement le matin et les retraits l'après-midi du Lundi au Vendredi inclus.

Il est important de tenir compte de ces informations pour l'obtention de votre visa !

AMBASSADE D'EGYPTE

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi : Dépôt 9h00 - 12h00 / Retrait 14h00 – 15h00

Jours de fermeture :

- 01/01/16 Jour de l'An
- 25/01/16 Jour du Soulèvement
- 28/04/16 Lundi de Pâques
- 02/05/16 Lundi de Pâques (Copte)
- 05/05/16 Ascension
- 16/05/16 Lundi de Pentecôte
- 07 et 08/07/16 Fin du Ramadan
- 14/07/16 Fête Nationale
- 23/07/16 Jour de la Révolution
- 15/08/16 Assomption
- du 12 au 14/09/16 Id-El-Kabir – Fête du Sacrifice
- 03/10/16 Nouvel An
- 06/10/16 Fête des armées
- 01/11/16 Toussaint
- 11/11/16 Armistice 1918